



Montréal, 31 mars 2025

Sujet: Projet RFID tags – Nouvelles mesures de sécurité sur nos terminaux

À l'attention des compagnies de transport

Chers partenaires,

Nous tenons à vous informer qu'à **partir de lundi le 7 avril 2025**, la détection des tags sera monitorée sur les camions qui transitent à l'entrée (ingate / stage 2) de nos terminaux Maisonneuve (Section 68) et Viau (Section 52).

À partir de cette date, Termont met en action des mesures pour assurer la sécurité des camionneurs en leur interdisant de circuler dans les piles pour identifier leurs conteneurs.

Par le fait-même, pour le service de chargement à la RTG, il sera exigé de passer entre le camion et les conteneurs pour se déplacer entre la cabine et l'arrière de la remorque.

Finalement, pour le service de déchargement à la RTG, tout comme pour le service au chariot élévateur, il sera exigé de rester dans son camion.

Référez-vous aux documents en pièce jointe pour plus de détails.

Pour toute question relative aux consignes de santé et de sécurité :

Contactez le département de Santé et de Sécurité

sse@termont.com

Pour toute question relative à l'installation des tags :

Contactez le département de l'Expérience Client

clerks@termont.com

514-254-0526

Nous sommes convaincus que la mise en place de ces mesures de sécurité sur l'ensemble de nos terminaux contribuera à une chaîne logistique plus efficace et plus sûre, bénéficiant à tous les membres de notre communauté.

Cordialement,

L'équipe Termont

450 de Boucherville

Montréal, Québec, H1N 0C6

www.termont.com